



**GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUE
DE PARIS**

**1 Quai de la Corse
75198 PARIS CEDEX 04**

Procédure :	Redressement judiciaire	Contact AJ UP :	Samuel FAURE s.faure@ajup.fr 02 41 18 09 25
Jugement :	14/11/2024	Dossier :	SAS P2i 83 boulevard pierre de coubertin 49000 ANGERS SIREN n°394 360 275
Vos réf. :			
Bureau :	2 rue de Bel Air 49018 Angers		
Nos réf. :	55713/CHR/SFA/SFA/03 – Angers		
Objet :	Formalité SAS P2i – Fermeture établissement secondaire site de Paris		

Angers, le 22 avril 2026

Mon Cher Maître,

Je me permets de vous écrire en qualité de commissaire à l'exécution du plan de redressement de la SAS P2i.

Je vous confirme par la présente que la société P2i doit effectuer une formalité au RCS pour la fermeture de son établissement secondaire situé 14 rue Delambre à Paris (75014) suite à la réorganisation de ses activités.

Je vous remercie de prendre en compte la demande de modification effectuée par la société.

Restant naturellement à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Mon Cher Maître, l'expression de mes respectueuses salutations,

SELAS AJ UP
Christophe DOLLEY
P/O Samuel FAURE

p/o **SELARL AJ UP**
Administrateurs Judiciaires
44, rue de Gigant
44100 NANTES